

Les enjeux de la cohabitation entre des parents vieillissants et des membres de la génération descendante¹

par

Céline Spira, T.S.

Courriel : celine.spira.csssnq@sss.gouv.qc.ca

Résultats d'une recherche qualitative menée dans le cadre de la maîtrise en service social auprès de six (6) familles de la région de Québec vivant de la cohabitation intergénérationnelle. Bénéfices et inconvénients escomptés et réels.

Results of a qualitative study (Master's degree in social work program) with six families of the Quebec City area, living in multigenerational housing. Expected and real benefits and problems.

Cet article traite d'une étude sur la cohabitation intergénérationnelle, sujet pour lequel les écrits scientifiques présentent un caractère restreint, notamment dans le champ du travail social. Les articles scientifiques portant sur la cohabitation entre des parents vieillissants et des membres de la génération descendante, au Québec ou ailleurs, sont peu nombreux. De tracer un portrait d'enjeux associés à ce mode résidentiel constitue un aspect intéressant pour la pratique en matière d'intervention auprès des familles interpellées par cette avenue. Les familles optant pour cette solution pourraient être plus nombreuses dans une population où l'âge moyen augmente. Or, la cohabitation est un mode de vie peu connu des intervenants sociaux.

Le vieillissement de la population représente l'un des défis majeurs auxquels les sociétés occidentales doivent actuellement faire face. Divers enjeux sociaux découlent de ce changement démographique, dont la reconnaissance de la participation sociale des personnes vieillissantes et leur maintien dans un milieu de vie qui leur assure l'accès aux services dont elles ont besoin. Il s'agit de deux phénomènes interdépendants dans la mesure où le milieu de vie a une incidence sur les occasions de participation sociale auxquelles les personnes âgées ont accès.

La recherche présentée dans le présent écrit est guidée par la question suivante : quels sont les enjeux associés à la cohabitation intergénérationnelle entre des parents vieillissants et des membres de la génération descendante? L'article commence par un état des connaissances sur le sujet. Par la suite, le cadre conceptuel et la méthodologie de la recherche sont présentés. Viennent alors les résultats, suivis de la discussion. Quelques pistes d'intervention terminent cet écrit. Dans la perspective du travail social, l'accent est mis sur la relation entre l'individu et son environnement. Le travailleur social peut jouer un rôle actif dans la place faite aux solidarités intergénérationnelles en accompagnant les personnes qui souhaitent actualiser une cohabitation intergénérationnelle. Il peut également sensibiliser la population sur le sujet en contribuant à la démystification de ce mode résidentiel.

État des connaissances sur la cohabitation intergénérationnelle

À l'instar de ce qui s'observe dans l'ensemble des sociétés industrielles, l'ampleur du taux des personnes âgées au sein de la population québécoise soulève des inquiétudes tant parmi la population que chez les gestionnaires des programmes publics. En 2009, 15 % de la population québécoise était âgée de 65 ans ou plus (Conseil des aînés, 2007; Gouvernement du Québec, 2009). En 2021, les personnes âgées de 65 ans et plus devraient représenter plus de 20 % de la population québécoise (Lavoie, Guberman et Olazabal, 2008). Le vieillissement de la population est un enjeu d'autant plus complexe que les besoins des aînés sont diversifiés et leurs aspirations variées (Tassé, 2002). L'une des aspirations majeures des personnes

Intervention, la revue de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
Numéro 138 (2013.1) : 94-104.

âgées est leur désir de maintenir leur contribution à la société. Elles désirent participer à des activités « qui font bénéficier leurs proches ou leur communauté de leurs compétences, de leurs expériences et de leur temps » (Raymond, Gagné, Sévigny et Tourigny, 2008 : VII).

L'implication au sein de relations intergénérationnelles avec les proches représente l'une des sphères potentielles de la participation sociale. Pour Wolff et Attias-Donfut (2007 : 118), « la vision économique de la famille consacre indéniablement des relations entre les générations caractérisées par des transferts pluriels et soutenus ». Cependant, malgré l'apport potentiel des personnes vieillissantes dans les échanges sociaux, il arrive un moment où la santé décline, ce qui entraîne un besoin de soutien. Le maintien de la personne vieillissante en perte d'autonomie dans son milieu naturel devient alors un enjeu pour elle-même et pour ses proches, car les proches aidants accomplissent entre 70 % et 85 % des soins dispensés à domicile aux personnes âgées (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008).

La cohabitation intergénérationnelle est une forme d'habitation qui peut faciliter le maintien des personnes aînées dans leur milieu et augmenter les occasions de participation sociale qui y sont offertes (Ministère de la Famille et des Aînés, 2008). Au Québec, la cohabitation intergénérationnelle est un arrangement résidentiel qui apparaît peu courant (Boulianne, 2005), même s'il y a quelques décennies, le partage d'un lieu d'habitation intergénérationnel était fréquent (Fortin, 1987). Il n'existe aucune donnée contemporaine précise sur le nombre de ménages ou de personnes qui vivent en coresidence. Néanmoins, certains indicateurs sont disponibles. Selon les données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada (2003), en 2001, environ 4 % des Canadiens habitaient dans un ménage composé d'au moins trois générations (grands-parents, parents et petits-enfants). Ce type de cohabitation se retrouvait principalement en Colombie-Britannique (4,9 %) et en Ontario (4,8 %) et, dans une plus faible proportion, au Québec (1,6 %). L'immigration plus prononcée dans ces deux provinces pourrait expliquer ces résultats, étant donné que les ménages multigénérationnels représentent un mode de vie plus courant dans plusieurs cultures migrantes.

La diversité des résultats en ce qui a trait aux caractéristiques des personnes qui vivent en cohabitation fait en sorte qu'il est difficile d'en établir un portrait type. Néanmoins, les femmes des deux générations semblent plus concernées par ce mode résidentiel (Boulianne, 2005). Cette situation s'expliquerait, entre autres, par le fait que le veuvage se conjugue davantage au féminin et que les femmes possèdent des ressources financières moindres que les hommes (Yount, 2009).

Avant d'opter pour la cohabitation intergénérationnelle, le processus décisionnel menant à ce choix peut s'échelonner sur plusieurs années. Selon Boulianne (2004 : 26), « cette étape est sans aucun doute la plus longue et la plus ardue dans l'ensemble du processus ». Les perceptions sociales sur les avantages et les inconvénients de ce mode résidentiel contribuent à complexifier ce cheminement décisionnel. De fait, il existe des opinions positives et négatives sur cette réalité, et bien que les perceptions varient selon les générations, les opinions négatives sont plus répandues. Elles se rapportent aux problèmes associés à la vie commune et au manque d'espace. Quant à l'idée positive la plus courante, elle consiste à penser que les grands-parents peuvent s'occuper des petits-enfants. D'autres bénéfiques sont également escomptés. Ils touchent différentes sphères : aspect économique, rapports affectifs, aide fonctionnelle, droits et obligations envers des parents vieillissants et désir d'aider les jeunes familles à accéder à la propriété privée (Boulianne, 2004; Choi 2003 et Yount, 2009). Si ces informations font ressortir que la décision de choisir la cohabitation est complexe, elles permettent également d'avancer que ce mode d'habitation comporte plusieurs enjeux, ce qui constitue le sujet de notre étude dont nous allons maintenant présenter le cadre conceptuel.

Cadre conceptuel

Dans le cadre de la présente recherche, la théorie de l'échange social est la perspective théorique privilégiée pour cerner le processus qui conduit à s'engager dans une expérience de cohabitation intergénérationnelle et à s'y maintenir ou à s'en retirer. Cette théorie s'appuie sur le principe que l'être humain choisit les comportements sociaux les plus susceptibles de répondre à ses intérêts (Chibucos et

Leite, 2005). Selon l'un des principaux postulats de base de cette conception des interactions sociales, les individus sont des êtres rationnels évaluant, à l'aide des informations disponibles, les coûts et les bénéfices générés par les échanges sociaux. Une place importante est donc accordée aux rouages de la prise de décision et aux résultats en découlant. Un second postulat central définit les relations interpersonnelles comme la recherche de profits ou de bénéfices pouvant être obtenus dans une situation donnée pour combler les besoins individuels. Les êtres humains cherchent donc à répondre à leur intérêt par l'entremise de leurs échanges sociaux. La notion d'intérêt inclut notamment la satisfaction de besoins personnels. Pour la présente étude, la théorie de l'échange social nous apparaît offrir un cadre conceptuel pertinent pour l'analyse des relations interpersonnelles au sein de la micro structure sociale que constitue la cohabitation intergénérationnelle.

Appliquée à ce mode résidentiel, la théorie de l'échange social permet d'avancer que les personnes optant pour le partage d'un même toit estiment que les avantages dépassent les inconvénients. À l'aide d'un niveau de comparaison, établi selon des critères personnels, les personnes évaluent les coûts et les bénéfices de la cohabitation intergénérationnelle, tant sur le plan des relations interpersonnelles que d'autres enjeux. Dans cette évaluation, la réciprocité joue un rôle important. En effet, le soutien intergénérationnel à la base de ce mode d'habitation s'établit sur des normes de réciprocité, un élément essentiel des échanges sociaux. Pour que les relations interpersonnelles soient satisfaisantes, les acteurs impliqués dans un échange social s'attendent à un retour équitable.

Méthodologie

Les écrits sur l'expérience de familles qui vivent une cohabitation intergénérationnelle comprenant des parents vieillissants et des membres de la génération descendante présentent un caractère restreint. Ainsi, il est apparu pertinent d'opter pour un type de recherche descriptif qui s'attarde à « la question des mécanismes et des acteurs » (Deslauriers et Kérisit, 1997 : 88). La recherche descriptive procure des informations contextuelles qui

peuvent par la suite servir de référence à des recherches explicatives plus approfondies. Elle s'appuie sur des méthodes qualitatives dont l'objectif est de mettre en lumière l'expérience personnelle. Les données de cette étude ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

Description des participants et de l'échantillon.

Dans le cadre de ce projet d'étude sur un mode résidentiel peu usuel et diversifié, l'échantillon est de type intentionnel et sa constitution basée sur le contraste quant au type de cohabitation. Il est formé de six familles de la région de Québec au sein desquelles un membre de chaque génération impliquée dans la cohabitation a été rencontré, pour un total de douze entrevues. Dans chaque famille, un parent vieillissant et un membre de la génération descendante ont été rencontrés individuellement. La proportion de familles ascendants/descendants binôme est de 100 %.

Les répondantes des ménages cadets (six femmes) sont âgées de 25 ans à 59 ans et l'âge des personnes aînées (quatre femmes et deux hommes) rencontrées varie de 53 ans à 91 ans. Toutes les personnes sont d'origine québécoise. Aucun membre de ces familles ne présente de déficits cognitifs majeurs. Elles expérimentent ce mode d'habitation depuis des périodes très variables allant de quelques mois à presque trois décennies. Elles vivent toutes dans des maisons unifamiliales dans lesquelles se retrouve, sauf dans une situation, un appartement accessoire, soit un logement autonome intégré à une maison unifamiliale (SCHL, 2004). Dans le langage courant, l'appellation « maison bigénérationnelle » est davantage utilisée.

Description des procédures

Le recrutement des répondants fut effectué en octobre 2010 par des annonces dans les réseaux d'information de l'Université Laval et dans des organismes qui soutiennent les aînés. L'étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval. La sélection des personnes rencontrées s'est appuyée sur les critères suivants : 1) des adultes (18 ans et plus) qui vivent une cohabitation intergénérationnelle dans une même habitation ou dans une maison unifamiliale avec un logement autonome annexé; 2) ces adultes sont un parent

vieillissant du ménage aîné ou un membre du ménage cadet (des personnes ayant vécu une cohabitation intergénérationnelle qui était maintenant terminée pouvaient également être admissibles, mais cette corésidence devait avoir pris fin il y a moins de 12 mois); enfin, afin d'obtenir le portrait le plus global possible de la réalité intergénérationnelle, une personne des deux générations devait accepter de participer à la recherche. Pour cette recherche, le terme « ménage » renvoie aux membres d'une cellule familiale générationnelle. Le ménage aîné est la génération ascendante et le ménage cadet est la génération descendante (Boulianne, 2004).

Description des méthodes d'analyse. Aux fins de ce projet de recherche, la méthode de collecte de données privilégiée a été l'entrevue semi-dirigée. Ce choix présente l'avantage d'un équilibre entre la recherche d'une certaine profondeur et la volonté de laisser un bon degré de liberté aux répondants. Les entrevues ont été balisées par un guide d'entrevue qui visait à souligner les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle entre un parent âgé et des membres de la génération descendante. Certains enjeux avec lesquels composent les familles ont été placés en quatre sous-thèmes : 1) les bénéfices escomptés et réels tant pour le ménage aîné que pour le ménage cadet; 2) le soutien au parent âgé et les solidarités intergénérationnelles; 3) l'occupation de l'espace; et 4) les facteurs facilitant la cohabitation intergénérationnelle. Les deux derniers sous-thèmes font partie de l'étude, mais ne sont pas abordés dans le présent écrit. Ils font l'objet d'une autre publication².

Les douze entrevues individuelles se sont tenues au domicile des personnes rencontrées, à l'exception d'un entretien qui s'est déroulé sur le lieu de travail de la participante. La durée des entrevues s'est échelonnée entre 50 et 90 minutes. Elles ont fait l'objet d'un enregistrement sonore avec le consentement des personnes concernées. Ce sont les propos recueillis qui ont été traités pour tracer un portrait de leur réalité qui est abordée dans la section suivante.

Résultats

Les résultats présentés touchent : 1) les bénéfices et inconvénients escomptés; 2) les béné-

ficiés et inconvénients réels; et 3) les solidarités intergénérationnelles. Précisons le sens accordé à la terminologie utilisée dans cet écrit.

« Rapports intergénérationnels » et « relations intergénérationnelles » se rapportent aux liens interpersonnels avec l'autre génération. Les expressions « voisinage intergénérationnel » et « proximité intergénérationnelle » illustrent le fait que des ménages de générations différentes cohabitent. La notion de « Solidarités intergénérationnelles » fait référence à différentes composantes détaillées ultérieurement.

Les bénéfices escomptés

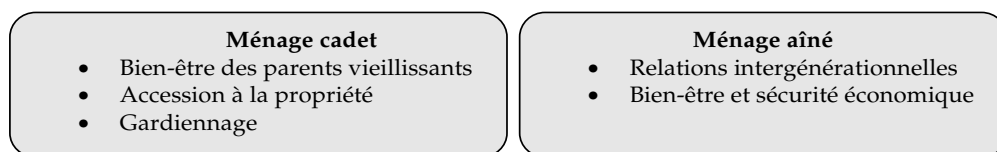
Pour les deux générations, le principal bénéfice escompté est orienté vers l'autre ménage. De manière unanime, les ménages cadets projetaient l'avantage d'assurer un bien-être aux parents vieillissants et ces derniers envisageaient positivement la proximité avec les générations descendantes. Cet aspect inclut la relation grands-parents/petits-enfants dans toutes les familles trigénérationnelles. En ce qui a trait aux avantages unidirectionnels nommés par les ménages cadets, ils touchent à l'accès à la propriété privée et la possibilité de gardiennage. Quant aux aînés, ils estiment la corésidence bénéfique pour leur garantir une vie agréable et sans souci économique.

Une répondante d'un ménage cadet illustre l'importance de permettre à son père de vivre dans un environnement qui réponde à ses intérêts :

« Mon père c'est quelqu'un qui travaille beaucoup le bois et tout ça, et c'était la raison pour laquelle il ne voulait pas partir en foyer de personnes âgées, ce que l'on avait regardé, même si c'était pour les personnes autonomes. Il aime travailler dehors (...) il ne voulait pas être en prison comme il dit. On a fait un tour d'horizon et on en est arrivés à cette décision-là [vivre en cohabitation]. (...) C'était surtout pour lui apporter des bénéfices à lui » (ménage cadet).

Quant à cette répondante aînée, elle exprime un avantage escompté lié à la sécurité alimentaire : « On ne manquerait de rien, on mangerait trois fois par jour en tout cas. Ça, je vais te le dire, c'était un aspect très très important. » (ménage aîné). La figure 1 résume les bénéfices escomptés par les deux générations.

Figure 1. Bénéfices escomptés



Les inconvénients appréhendés

Tous les ménages cadets appréhendaient des inconvénients à la cohabitation. Certains s'apparentent plutôt à des questionnements, alors que d'autres consistent en de réelles inquiétudes. Les inconvénients appréhendés se rapportent au respect de l'intimité et aux tensions relationnelles – les sujets de désaccords ne sont pas identifiés – ainsi qu'à la responsabilité d'un rôle de proche aidant. Une répondante rapporte un questionnement en lien avec la crainte de vivre un sentiment d'envahissement : « Oui, ça me fatiguait bien gros, qu'ils [parents vieillissants] arriveraient n'importe quand et que l'on n'était pas pour les refuser (...). Il y avait aussi notre intimité sur le terrain. Tu sais, de ne jamais être seule, j'avais peur de ça. » (ménage cadet)

Quant aux ménages aînés, les obstacles envisagés touchent la perte du milieu de vie et les tensions relationnelles. Les craintes des parents vieillissants relatives à des frictions sont liées aux enfants, à l'entretien de la maison et à une discorde générale. Une répondante aînée relate un long processus de réflexion qu'elle et son mari ont eu par rapport au fait de quitter un lieu habité depuis des décennies :

« Elle [sa fille] disait tout le temps : "Si un jour vous voulez, j'aimerais qu'on habite ensemble (...)". Au début, on n'était pas trop trop d'accord. (...) ça nous faisait peur. Je pense que quitter une maison... (moment de silence). Ça faisait 31 ans qu'on était là. Puis, c'est nos amis. Tout en général » (ménage cadet).

Les inconvénients appréhendés sont résumés dans la figure 2.

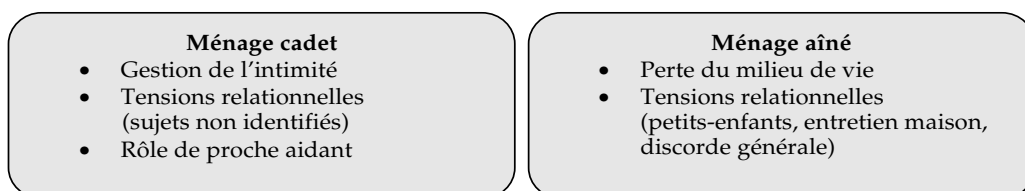
Les bénéfices réels

Une fois les familles réunies sous le même toit, elles vivent les bénéfices réels de ce mode résidentiel. Tous les avantages escomptés avant la cohabitation s'actualisent. Les personnes rapportent davantage de bénéfices réels que ceux escomptés. Elles illustrent leur réalité par des exemples plus nuancés que ceux liés à la période précédant la vie commune. À noter qu'une majorité des parents vieillissants sont actifs et en bonne santé. Deux ménages aînés nécessitent plus de soutien de la jeune génération qui doit jouer un rôle de proche aidant. Les personnes âgées sont malgré tout suffisamment autonomes pour vivre seules dans leur espace résidentiel.

Les bénéfices pour les ménages cadets sont le soutien au parent vieillissant, les gains reliés aux relations intergénérationnelles, de même que l'actualisation des valeurs d'entraide et des valeurs familiales. Une répondante raconte les bienfaits du voisinage intergénérationnel pour son fils qui a côtoyé sa grand-mère dès sa naissance :

« Mamie, pour lui [le fils], fait partie intégrante de sa famille. Quand il était petit à l'école et qu'on lui demandait de dessiner sa maison avec des personnages dedans, il faisait toujours une maison à deux étages avec son père, sa mère et lui en haut et Mamie en bas. (...) je pense que c'est le grand avantage que l'on a eu de cette relation-là. C'est la proximité entre les générations. (ménage cadet) »

Figure 2. Inconvénients appréhendés



Dans un axe de gains unidirectionnels, la génération descendante bénéficie de la possibilité de devenir propriétaire, du gardiennage et d'un soutien général en cas d'événements difficiles. L'aide est diverse : répit parental soutenu, appui à un couple fragilisé et soutien moral en constituent des exemples.

En ce qui a trait aux avantages soulevés par les parents vieillissants, ils se rapportent à deux grands axes : les relations intergénérationnelles et le bien-être. Concernant le premier, les parents vieillissants soulèvent le plaisir retiré des conversations avec les générations descendantes. Pour le deuxième, les répondants mentionnent le sentiment de sécurité procuré par la présence des proches et l'absence de souci financier, ainsi que la qualité du milieu de vie. Un grand-père estime que les relations intergénérationnelles sont bénéfiques aux deux générations et que de côtoyer de jeunes enfants au quotidien évite de vieillir prématurément : « Il reste que je crois que l'on a besoin l'un de l'autre dans la vie. Ils nous apportent et nous on apporte aussi. (...) Ça garde jeune. Ah oui, je trouve ça en tout cas. (...) Je pense que l'on vieillit moins vite. » (ménage aîné). Quant aux avantages relatifs à la réponse de besoins personnels, ils font référence au bien-être et à la sécurité financière. Une répondante aînée parle d'un sentiment de sécurité procuré par la présence des proches : « Ça me rassure, s'il y a de quoi, ils vont prendre soin de m'envoyer à l'hôpital. Ils vont s'occuper de moi tout de suite. » (ménage aîné). La figure 3 résume les bénéfices réels.

Les inconvénients réels

Les inconvénients réels de ce mode résidentiel sont semblables à ceux escomptés bien que, parfois, la réalité ait suscité surprise et per-

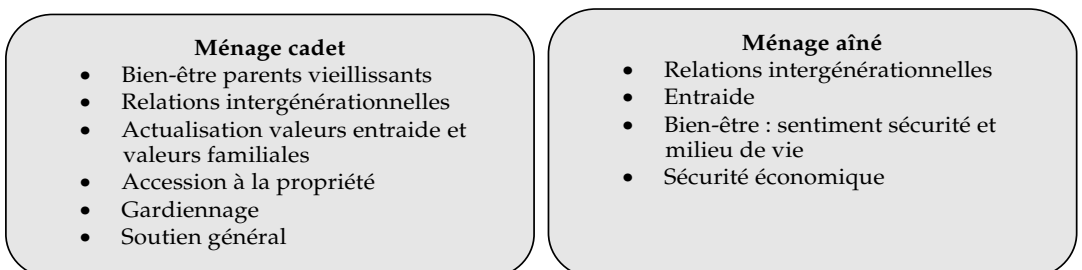
plexité. Les inconvénients s'apparentent majoritairement à des contrariétés, plutôt qu'à des désavantages, même si pour certains ménages la cohabitation engendre des problèmes importants et même des conflits. Les difficultés ne sont pas toujours vécues par les personnes qui les avaient envisagées. Pour les cadets, les zones délicates sont : le respect de l'intimité; une dynamique familiale tendue; l'éducation des enfants; l'entretien de la maison et le jugement extérieur. Une répondante en cohabitation depuis quelques mois fait part d'un inconvénient non anticipé lié à d'éventuelles mises au point avec le beau-père sur l'entretien de la résidence achetée par elle et son conjoint aux parents de ce dernier :

« Il y a une petite crainte qui m'est venue après et que je n'avais pas nécessairement pensée au départ. C'était que la maison était leur maison avant. (...) J'avais peur que si jamais je le voyais faire des choses, de ne pas être capable de lui dire et que là, ça pouvait peut-être causer des frictions. Je me disais : « J'espère que ça ne changera pas notre relation » (ménage cadet).

Pour les aînés, les sujets délicats sont : les tensions relationnelles – dynamique familiale tendue, entretien de la maison et éducation des enfants; les ententes intergénérationnelles – partage des tâches intergénérationnelles et ententes juridiques; l'équité entre les descendants; et la perte du milieu de vie d'origine. Dans une famille, les inconvénients sont majeurs. La vision différente de la notion d'intimité contamine la sphère relationnelle et remet en question la cohabitation. Chaque génération relate cette expérience négative :

« J'ai essayé de lui [à mon père] dire plusieurs fois qu'il me met dans une situation qui est dangereuse pour moi et ma famille. J'ai fait ça

Figure 3. Bénéfices réels



pour la famille et là, il va détruire la mienne (pleurs) » (ménage cadet).

Ç'a été un coup de matraque que j'ai eu derrière la tête une fois rendu ici. (...) Ça fait longtemps que je le [son gendre] connais. La première année c'était correct. Après, ç'a viré de bord. Je ne sais pas ce qu'il a eu. (...) C'est comme les portes. S'il [son gendre] avait le goût de les barrer, je n'aurais pas fait faire des portes [portes intérieures entre les deux aires d'habitation]. C'est simple. (...) Il faut que je sorte dehors et je sonne. Les belles histoires... » (ménage aîné).

Les inconvénients réels sont résumés dans la figure 4.

Les bénéfices et les inconvénients de la cohabitation soulevés par les personnes rencontrées tracent un premier portrait de leur réalité. La prochaine section systématise différentes facettes des solidarités intergénérationnelles.

Les solidarités intergénérationnelles

Les solidarités intergénérationnelles sont examinées selon cinq composantes : associative, affective, consensuelle, fonctionnelle et normative (Centre – Urbanisation Culture Société, 2009; Bengtson et Roberts, 1991; Fleury, Borsenberger, Cassilde et Lorentz, 2011). Parmi la majorité des ménages à l'étude, les solidarités intergénérationnelles sont actives et réciproques et se retrouvent dans différentes sphères. Dans une famille où l'aînée est âgée de 91 ans, la relation entre les ménages constitue davantage un soutien de proche aidant et la solidarité est devenue unidirectionnelle au cours des dernières années. Dans un autre cas, la relation est axée vers le soutien au parent vieillissant, toujours autonome, mais dont la santé est fragilisée.

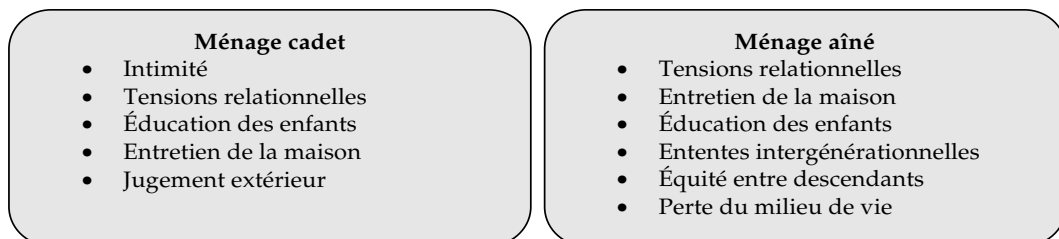
La composante associative renvoie aux types d'activités partagées entre les générations et à

la fréquence des interactions. Les six familles partagent des activités régulières tant sur les plans utilitaires que ludiques (conversations, soirées de jeux de cartes et écoute de la télévision en sont des exemples). Trois familles partagent des repas au moins une fois par semaine. En ce qui a trait aux activités pratiques, toutes les personnes rencontrées ont mentionné l'exécution commune des tâches extérieures saisonnières. Les travaux de rénovation constituent un second type d'activité partagé par les deux générations. Pour certaines familles, ce partage de responsabilités facilite l'accession à la propriété.

La dimension affective concerne les sentiments positifs partagés par les membres des ménages apparentés, tels que l'affection, la complicité et le respect. Elle renvoie également à la réciprocité des sentiments. Lorsque les deux parents vieillissants cohabitent, les liens affectifs apparaissent aussi soutenus avec le père ou le beau-père qu'avec la mère ou la belle-mère. Toutes les familles ont un très bon niveau d'entente, hormis une famille aux prises avec une situation conflictuelle. Concernant les relations par alliance, trois ménages aînés estiment que ces liens s'apparentent parfois à des rapports filiaux.

La composante consensuelle fait référence à la perception de la cohabitation intergénérationnelle entretenue par les membres des familles sous le même toit et par le réseau social. Mentionnons que, dans toutes les familles, la proposition de la cohabitation provient de la génération descendante. Si tous les parents vieillissants escomptaient d'un bon œil ce mode de vie pour vivre une proximité avec les générations descendantes, l'idée de vivre sous le même toit n'a pas été acceptée d'emblée par tous. Par ailleurs, la réaction du réseau social est généralement défavorable, même si certains

Figure 4. Inconvénients réels



Ménage cadet

- Intimité
- Tensions relationnelles
- Éducation des enfants
- Entretien de la maison
- Jugement extérieur

Ménage aîné

- Tensions relationnelles
- Entretien de la maison
- Éducation des enfants
- Ententes intergénérationnelles
- Équité entre descendants
- Perte du milieu de vie

estiment ce choix de vie généreux et bénéfique. Les inquiétudes entendues sont liées principalement aux mésententes interpersonnelles et au rôle de proche aidant si les capacités des parents vieillissants diminuent.

La composante fonctionnelle touche aux échanges intergénérationnels reliés à des services pratiques ou à du soutien moral et matériel. Dans la vie quotidienne des familles, les solidarités informelles entre les générations se rapportent principalement aux repas, à la santé et à l'administration. La sphère des repas – achats, préparation, manger ensemble, prêt d'accessoires – occupe une large place dans les solidarités domestiques. Celles-ci sont réciproques ou unidirectionnelles.

La composante normative renvoie au sentiment d'obligation filiale et aux rôles familiaux. Quatre répondantes nomment explicitement ce sentiment d'obligation filiale. Parfois, la reconnaissance motive cette volonté d'être redevable à leurs parents. Six répondants parlent précisément des rôles familiaux. Les personnes âgées s'attendent uniquement au rôle grand parental, tandis que la génération descendante évoque un spectre plus large de leur rôle : responsabilité en tant qu'enfant; rang occupé dans la fratrie; importance de favoriser la participation des aînés ou encore rôle de proche aidant.

Limites

Au terme de ce projet, il convient de relever quelques limites. Premièrement, la taille restreinte de l'échantillon implique que les données obtenues ne peuvent être considérées comme représentatives de la réalité de l'ensemble des familles qui vivent en cohabitation. Par conséquent, les résultats doivent être interprétés avec prudence. En outre, à l'exception d'un cas, l'échantillon est constitué de familles pour lesquelles la cohabitation représente un mode de vie satisfaisant. Il est donc possible que le portrait relativement positif tracé par les personnes rencontrées soit légèrement biaisé. De plus, l'échantillon peut présenter une certaine homogénéité puisque tous les répondants ont été recrutés par le biais de l'Université Laval. Par ailleurs, le fait qu'il y ait une surreprésentation des femmes dans la génération descendante constitue une limite. Le point de vue masculin n'est pas traité. Le mode de fonctionnement des hommes et leurs attentes peuvent

différer de celui des femmes. Par ailleurs, la surreprésentation féminine est une réalité cohérente avec ce qui a été relevé dans la recension des écrits. La cohabitation se conjugue souvent au féminin (Boulianne, 2005). Une autre limite concerne la désirabilité sociale. En effet, étant donné que les entrevues furent réalisées avec un membre du ménage aîné et un membre du ménage cadet de la même famille, l'éventualité que les participants aient filtré certaines réponses doit être considérée. Parfois, une certaine réserve se faisait sentir lors de témoignages d'aspects plus délicats. Il est possible de penser que la personne craignait que l'autre membre de la famille se reconnaisse dans les résultats de la recherche, et ce, malgré des rencontres individuelles et l'assurance de la confidentialité des propos. Dans un autre registre, le peu d'études scientifiques sur la cohabitation intergénérationnelle en contexte nord-américain rend difficile la comparaison des résultats de la présente recherche.

Discussion

Les enjeux de la cohabitation renvoient à des sphères variées, dont l'équilibre entre les avantages et les inconvénients pour les personnes qui vivent sous le même toit et l'actualisation des relations intergénérationnelles. Selon la théorie de l'échange social, l'être humain opte pour des comportements sociaux qui peuvent répondre à ses intérêts. Il est possible d'avancer que les personnes qui s'engagent à vivre en cohabitation intergénérationnelle estiment pouvoir retirer plus d'avantages que d'inconvénients de ce mode résidentiel. Les données de cette recherche vont en ce sens; pour les familles à l'étude, les bénéfices surpassent les désavantages, qui sont généralement des éléments d'inconfort auxquels il est possible d'apporter des ajustements. Ce constat correspond aux résultats de Boulianne (2004, 2005, 2010). Les avantages et les inconvénients relevés sont également cohérents avec la recension des écrits.

Les bénéfices retirés de la cohabitation proviennent notamment des solidarités familiales. Ces dernières sont majoritairement réciproques et portent tant sur la dimension affective que sur la sphère utilitaire. Il ressort que les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle sont davantage associés aux relations interperson-

nelles entre les membres des ménages qui cohabitent, qu'entre ces ménages et leur réseau familial et social. L'équilibre entre le désir d'actualiser des solidarités familiales et le souhait de préserver un espace de vie personnelle constitue un aspect central de la cohabitation. Ainsi, la qualité du lien affectif entre les générations est particulièrement importante et constitue un enjeu. Ce dernier sera abordé plus amplement dans les lignes qui suivent étant donné son importance pour la réussite d'une cohabitation harmonieuse.

Si la composante affective génère des relations intergénérationnelles dynamiques apportant un soutien, elle devient parfois un élément délicat alors que la notion d'intimité diffère chez les personnes qui partagent un même toit. La frontière entre le plaisir de côtoyer quotidiennement un ménage apparenté et le sentiment d'envahissement est parfois difficile à cerner. La conception des espaces communs et privés constitue un aspect fondamental de la cohabitation. À l'instar des observations de Boulianne (2004), l'intimité des familles à l'étude occupe une place centrale dans les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle. Pour la génération descendante, le manque d'intimité représente parfois un désagrément, même si les ménages aînés sont très conscients de l'importance de préserver l'espace du jeune ménage – les laisser entre eux et ne pas les déranger – et de ne pas s'immiscer dans leurs décisions, tant conjugales que parentales. La gestion des lieux privés et communs peut entacher les relations intergénérationnelles. Or, la sphère affective revêt une importance particulière, puisque les bénéfiques de la cohabitation sont orientés essentiellement vers l'autre génération; soit le bien-être des parents vieillissants et les relations intergénérationnelles. Advenant une dynamique relationnelle problématique entre les ménages, les personnes impliquées peuvent estimer le coût affectif de la cohabitation trop élevé, particulièrement dans le cas des jeunes ménages. Boulianne (2004 : 17) souligne que « la cohabitation intergénérationnelle est particulièrement aidante pour les membres des ménages de la génération descendante. Elle assure une plus grande proximité de leur parentèle, et donc plus d'aide, d'entraide et de sécurité pour les parents vieillissants ». Dans un climat relationnel tendu, les cadets peuvent

estimer la cohabitation trop onéreuse affectivement comparativement aux bénéfiques retirés, alors que les aînés peuvent juger que les bénéfiques en leur faveur compensent le prix émotif exigé. En effet, ces derniers ont plus à perdre que les cadets de la fin de la coresidence. Cette analyse de l'enjeu lié à la composante affective illustre la complexité des questionnements que suscite le choix de vivre en cohabitation intergénérationnelle.

Tout en tenant compte des limites de cette recherche, les données recueillies indiquent que la cohabitation intergénérationnelle offre des avantages sur plusieurs plans, malgré les contraintes associées au partage d'un même toit avec un ménage apparenté. Or, cette modalité résidentielle représente un choix de vie peu courant dans le contexte québécois. Différentes réalités sociales pourraient inciter plus de familles à opter pour ce mode résidentiel. Le vieillissement de la population, la modification des structures familiales, l'immigration, la précarité de l'emploi et la surenchère économique du marché immobilier en constituent des exemples. De surcroît, les échanges intergénérationnels favorisent une participation sociale des personnes concernées, source de bénéfices divers. Somme toute, s'engager dans une cohabitation avec un ménage apparenté est un choix dont les implications nécessitent une réflexion afin de s'assurer de pouvoir composer avec ses exigences.

Pistes d'intervention

L'intervention psychosociale est un champ professionnel aux multiples facettes. La sphère de la participation sociale forme une branche de ce vaste secteur et vise différents objectifs, dont celui de favoriser un vieillissement en santé (Raymond et al., 2008). Les solidarités familiales intergénérationnelles vécues au sein de la cohabitation constituent une ramification de la participation sociale. Les résultats de cette étude soulèvent des gains positifs sur plusieurs plans – affectif, pratique, financier – pour les ménages âgés impliqués dans ces échanges familiaux. Il serait intéressant que les intervenants les connaissent mieux. De surcroît, parce que le milieu de l'intervention peut être appelé à intervenir auprès de personnes aux prises avec des difficultés propres à la cohabitation, il apparaît pertinent de sensibiliser les inter-

venants sociaux et médicaux aux enjeux de ce mode résidentiel. Méconnu, ce choix de vie peut susciter des réactions empreintes de scepticisme dans le réseau social des familles concernées. Lorsqu'une personne vit une situation conflictuelle, l'isolement la guette. D'un côté, sa réalité résidentielle est peu connue et de l'autre, elle peut éprouver des difficultés à se confier à son réseau de proximité puisqu'il peut désapprouver ce choix. Un intervenant sensibilisé à la réalité de la cohabitation peut être aux aguets de cet isolement.

Cette avancée sociale doit également se réaliser sur le plan des politiques gouvernementales. Guider et soutenir les familles qui désirent vivre en cohabitation intergénérationnelle peut faciliter leur démarche et prévenir certains écueils. Ces difficultés peuvent survenir pendant la phase précédant la vie commune ou lorsque les ménages sont réunis sous le même toit. Les familles doivent recevoir les informations techniques nécessaires, mais également du soutien lorsque surgissent des problèmes personnels relatifs à la vie en cohabitation. L'une des difficultés potentielles concerne le soutien à domicile du parent âgé en perte de capacités. Des mesures de soutien suffisantes doivent être octroyées aux ménages cadets qui deviennent des proches aidants. Dans un autre registre, adapter les normes d'habitation à la réalité de la cohabitation intergénérationnelle permettrait à plus de familles de se tourner vers ce mode résidentiel. Actuellement, l'aménagement d'un appartement accessoire ou l'agrandissement de la résidence sont parfois restreints par les règlements municipaux.

Conclusion

Selon les résultats de la recherche, les deux générations bénéficient de la coresidence. Les ménages cadets retirent des gains reliés au soutien aux parents vieillissants, aux relations intergénérationnelles et à l'actualisation des valeurs d'entraide et des valeurs familiales. En outre, ils bénéficient de l'accession à la propriété, du gardiennage et d'un soutien général en cas d'événements difficiles. Quant aux parents vieillissants, les avantages sont liés aux relations intergénérationnelles, au bien-être et à la sécurité économique. Si la cohabitation constitue un mode de vie profitable pour la majorité des familles rencontrées, elle comporte

des défis de part et d'autre. Ces défis s'apparentent toutefois plus à des contrariétés qu'à des obstacles majeurs, même si, pour certains ménages, la cohabitation engendre des problèmes importants et même des conflits.

Les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle sont essentiellement associés aux relations interpersonnelles, tant avec les membres du ménage apparenté qu'avec le réseau familial et social. L'équilibre entre le désir d'actualiser des solidarités familiales et le souhait de préserver un espace de vie privée constitue l'aspect central de la cohabitation. D'autres enjeux sont également présents : préservation de l'intimité, gestion commune de l'entretien extérieur, sentiment d'obligation de soutien et impression de marginalité par ce choix d'un mode de vie peu courant au Québec.

Cette recherche alimente les connaissances pour la pratique du travail social qui peut jouer un rôle significatif d'accompagnement des familles envisageant la cohabitation intergénérationnelle. Les familles peuvent être guidées dans le processus décisionnel, aidées à établir les règles de vie ou soutenues dans la gestion de conflits. En outre, le soutien à domicile du ménage aîné en perte d'autonomie comporte des défis propres au champ du travail social. Par ailleurs, le travail social peut valoriser l'une des composantes de la participation sociale des personnes vieillissantes qui est leur apport à leurs proches, tant sur le plan de leurs compétences que de leur disponibilité. Comme le travail social se distingue par sa préoccupation de la relation entre les personnes et leur environnement, les données de cette étude permettent une sensibilisation aux enjeux vécus par les personnes qui évoluent dans un environnement résidentiel intergénérationnel. La pratique du travail social gagne à s'intéresser à ce mode résidentiel. Étudier la réalité du proche aidant dans un contexte de cohabitation présente une avenue de recherche à approfondir.

Descripteurs :

Personnes âgées - Logement // Vieillesse de la population - Québec (Province) // Cohabitation intergénérationnelle

Elderly - Housing // Aging population - Quebec (Province) // Intergenerational living arrangement

Notes

- 1 Recherche menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en service social à l'Université Laval (2011) sous la direction de Daniel Turcotte, professeur titulaire, École de service social, Université Laval. Projet de recherche soutenu financièrement par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et par le Fonds Nicolas et Suzanne Zay.
- 2 Spira, C. (2013). Solidarités intergénérationnelles en matière d'habitation : un pensez-y-bien! *Vie et vieillissement*, volume 10, no 3.

Références

- Bengtson, V. L., & Roberts, R. E. L. (1991). Intergenerational Solidarity in Aging Families: An Example of Formal Theory Construction, *Journal of Marriage and Family*, 53 (4), 856-870.
- Boulianne, M. (2004). *Cohabitation intergénérationnelle et logement supplémentaire dans les banlieues de Québec : projets de familles et règles d'urbanisme*. Cahiers du CRISES.
- Boulianne, M. (2005). La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec, *Recherches féministes*, 18 (1), 25-47.
- Boulianne, M. (2010, mai). *La cohabitation intergénérationnelle à l'épreuve du temps : trajectoires et expériences familiales dans les banlieues de Québec*. Communication présentée au 78^e Congrès de l'ACFAS, Montréal, Québec.
- Centre – Urbanisation Culture Société. Institut national de la recherche scientifique. Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles (2009). *Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Chibucos, T. R., & Leite, W. R. (2005). *Readings in Family Theory*. Thousand Oaks, California: Sage Publications.
- Choi, G. N. (2003). Coresidence between unmarried aging parents and their adult children: who moved in with whom and why? *Research on Aging*, 25 (4), 384-404.
- Conseil des aînés (2007). *La réalité des aînés québécois*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Deslauriers, J.-P., et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative, dans J. Poupart, L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer et A. P. Pires (Eds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* : 85-111. Montréal : Gaétan Morin Éditeur.
- Fleury, C., Borsenberger, M., Cassilde, S., et Lorentz, N. (2011). Solidarités intergénérationnelles. Le cas de la génération pivot, *Working Paper 2011-015 (January)*, CEPS/Instead.
- Fortin, A. (1987). La famille ouvrière d'autrefois *Recherches sociographiques*, 28 (2-3), 273-294.
- Gouvernement du Québec (2009). Population par année d'âge et par sexe, Québec, 1^{er} juillet 2009. Québec : Institut de la statistique du Québec. En ligne http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_popplt/201_09.htm, consulté le 14 février 2010.
- Lavoie, J. P., Guberman, N., et Olazabal, I. (2008). Une vieillesse en transition. Les solidarités intergénérationnelles en 2020, dans G. Pronovost, C. Dumont et I. Bitaudeau (Eds.), *La famille à l'horizon 2020* : 269-286. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2008). *Rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés. Préparons l'avenir avec nos aînés*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé*. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 pages.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2004). Cohabitation intergénérationnelle et appartements accessoires : avantages et inconvénients, *Actualité habitation*, 7 (2), 2.
- Statistique Canada (2003, hiver). Les liens entre les générations : grands-parents et petits-enfants, *Tendances sociales canadiennes*, 11-008 au catalogue.
- Tassé, L. (2002). La solidarité sociale et les liens intergénérationnels : notes de recherche, *Nouvelles pratiques sociales*, 15 (1), 200-211.
- Wolff, F. C., et Attias-Donfut, C. (2007). Les comportements de transferts intergénérationnels en Europe, *Économie et statistiques*, 403-404, 117-141.
- Yount, K. M. (2009). Gender and intergenerational co-residence in Egypt and Tunisia, *Population Research and Policy Review*, 28, 616-640.